

Conseil Municipal
du 15/12/2023



PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Thénieux, sous la présidence de Mme PIETU Delphine Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Date de Convocation du Conseil Municipal : 29/11/2022

Date d'affichage : 02/11/2022

Présents : PIETU Delphine – HUGUET Sylvie – PORTE Pierre - TEIXEIRA Antonio - DURAND Marie-Jo - BRANGER Aline – BLANCHET Fabien – LABRY Olivier - BOURSET Fabien – PORTE Raymonde.

Absent et excusé : TOURATIER Vincent qui a donné pouvoir à DURAND Marie – BLANCHARD Sophie qui a donné pouvoir à PIETU Delphine - MORNAY David qui a donné pouvoir à PORTE Pierre.

Secrétaire : BRANGER Aline

- Restitution de la compétence assainissement non collectif – Retrait de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry au 1^{er} janvier 2023 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement non collectif de Méry-Sur-Cher/Thénieux

Considérant le souhait des élus communautaires d'exercer la compétence ANC sur l'ensemble des communes de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2023,

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur :

- le retrait de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry du SIAEPA de Méry-sur-Cher et Thénieux au 1^{er} janvier 2023 ;
- la restitution de la compétence "assainissement non collectif" aux membres du syndicat ;
- la modification de ses statuts du syndicat en conséquence ;
- le transfert de l'ensemble de l'actif et du passif du syndicat concernant la compétence "assainissement non collectif" à la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry. Les montants transférés devront faire l'objet d'une délibération ultérieure, au terme de l'exercice budgétaire 2022.

Mme La Maire rappelle le principe de l'assainissement non collectif et soulève la problématique des assainissements des Forges et la Gaité et leur classification.

- Attribution du logement locatif 1 Rue de la Gare.

Le locatif sis 1 Rue de la Gare étant vacant, le Conseil Municipal suite à la demande de logement de Mme DESHARCHES Katia décide de l'attribuer à celle-ci.

Les états des lieux de sortie et d'entrée seront effectués par M TEIXEIRA.

18h37 Arrivée de M TOURATIER.

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse - Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026 avec la Caf du Cher

La Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry demande l'avis des communes membres pour le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Le CTG remplace le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cher et la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, qui regroupe les activités de l'accueil de loisirs sans hébergement, les activités jeunes, le multi-accueil et le rampe.

Le Contrat enfance Jeunesse est arrivé à terme le 31 décembre 2021,

Mme La Maire explique que la convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté et favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs,

La Convention Territoriale Globale proposée par la CAF du Cher se définit comme un outil pour le développement du territoire et de cofinancement en complément des prestations de service déjà versées et couvre également des projets d'amélioration pour de nouveaux projets.

Cette convention est signée pour 5 ans.

La commission Petite Enfance, Enfance et Jeunesse a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature de cette convention.

Décision modificative n° 3 Budget principal afin de pouvoir rembourser la caution du logement 1 rue de la gare.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
Chapitre		Chapitre 21	
Compte	€	Compte 2188	-400 ,00€
		Chapitre 16	
		Compte 165	+ 400,00€
Total		Total	0 €
Recettes		Recettes	

Délibération prise à l'unanimité

Conseil Municipal
du 15/12/2023



PROCES VERBAL

Questions diverses.

- ✓ **M Porte** informe le CM qu'il a reçu un appel d'un responsable de l'enfouissement du réseau électrique pour le stockage de leur matériel. Il est proposé le parking du local technique rue de la Gare.

Travaux de rénovation des WC de l'école : demander des devis pour pouvoir monter le dossier.

Accessibilité des bâtiments : programmation des travaux pendant des congés scolaires.

- ✓ **M. Blanchet** informe le CM de la réunion du PLUIH.

- ✓ **Mme La Maire** informe le CM

- que la mise à disposition été versée par la CDC.

- de la proposition de SFR pour la téléphonie de la mairie et de l'école qui offre un meilleur service pour le même prix, le conseil Municipal n'a pas d'avis et laisse gérer le dossier à Mme PIETU.

- que le bulletin municipal est terminé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00

La Maire,
Delphine PIETU

La secrétaire
Aline BRANGER